

Le contrat de professionnalisation

Vous souhaitez apprendre un métier tout en travaillant en entreprise ?
Le contrat de professionnalisation peut vous permettre de vous former et d'obtenir un diplôme.

Qu'est ce que le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation permet :

- d'apprendre un métier,
- tout en travaillant en entreprise,
- avec une formation diplômante ou certifiante.

C'est un contrat de travail.

Qui peut bénéficier d'un contrat de professionnalisation ?

Le contrat de professionnalisation s'adresse :

- aux jeunes de 16 à 25 ans,
- aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus,
- sans limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés (RQTH).

Suis-je salarié pendant le contrat ?

Oui.

Pendant le contrat de professionnalisation, vous êtes salarié(e).

Cela signifie :

- vous signez un contrat de travail,
- vous êtes rémunéré(e),
- vous avez des congés payés,
- vous bénéficiez de la protection sociale,
- le temps de formation compte comme du temps de travail.

Parlons-en ensemble



02 41 55 75 66

formation@afc49.eu

Centre de formation à Cholet

Prenez rendez-vous avec M. JOSELON pour faire le point sur votre projet.

Le contrat de professionnalisation

Comment se déroule la formation ?

La formation se fait en alternance :

- du temps en entreprise,
- du temps en centre de formation.

L'organisation est définie à l'avance avec :

- l'entreprise,
- le centre de formation.

Qui m'accompagne ?

Avenir Formation Conseil vous accompagne :

- pour construire le projet,
- pour organiser la formation,
- pour les démarches administratives,
- pour le suivi de la formation.

Vous n'êtes pas seul(e)

Vous êtes accompagné(e) tout au long du parcours

La rémunération

	Avant 21 ans	Entre 21 ans et - de 26 ans	A partir de 26 ans
Rémunération	minimum 55 % du SMIC	minimum 70 % du SMIC	100 % du SMIC
Si détenteur d'un diplôme niveau BAC	minimum 65 % du SMIC	minimum 80 % du SMIC	100 % du SMIC

Les aides employeurs

[Aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en contrat pro](#)

Parlons-en ensemble



02 41 55 75 66

formation@afc49.eu

Centre de formation à Cholet

Prenez rendez-vous avec M. JOSELON pour faire le point sur votre projet.